



Investir dans les populations rurales

TERMES DE REFERENCE

**Termes de Référence
relatifs à la sélection d'une Organisation
non gouvernementale(ONG) pour
l'animation du processus d'élaboration
des plans territoriaux**

FINANCEMENT : FIDA

- Mars 2024 -

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DU DEVELOPPEMENT
RURAL**

**PROGRAMME REGIONAL D'INTEGRATION DES MARCHES AGRICOLES
(PRIMA-TOGO)**

Termes de Référence

**Relatifs à la sélection d'une Organisation non gouvernementale (ONG) pour
l'animation du processus d'élaboration des plans territoriaux**

Référence :

Date de soumission

Remarques liminaires

Établi par le *Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR)* pour le compte du *Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA-TOGO)*, le présent document prend appui sur la première édition du document type pour la passation de marchés consacré aux mandats. Ce document publié par le FIDA, disponible à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement, doit être utilisé pour la passation de marchés portant sur la prestation de services dans le cadre de projets financés par le Fonds.

Le FIDA ne saurait se porter garant de l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document, de leur exactitude ou, le cas échéant, de leur traduction, ni de tout autre aspect ayant trait à son contenu.

TERMES DE REFERENCE

Relatifs à la sélection d'une Organisation non gouvernementale (ONG) pour l'animation du processus d'élaboration des plans territoriaux

1. Client

Le client de cette mission est le Ministère de l'Agriculture de l'élevage et du développement rural (MAEDR) pour le compte du Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA- TOGO).

2. Informations générales sur le pays

Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Togo est situé dans le golfe de Guinée et couvre une superficie de 56 600 km². Il s'étire sur environ 600 km du nord au sud avec une largeur comprise entre 50 et 150 km. Limité au nord par le Burkina Faso, au sud par le golfe de Guinée, à l'est par le Bénin et à l'ouest par le Ghana, la population résidente du Togo en novembre 2022 se chiffre à 8 095 498 habitants dont 3 944 510 hommes et 4 150 988 femmes soit 51,3 % de femmes selon le cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5).

Le climat du Togo est de type tropical et comprend principalement deux saisons : une saison sèche et une saison des pluies. La population vit majoritairement en milieu rural avec 4 621 706 habitants contre 3 473 792 en milieu urbain, soit un taux d'urbanisation de 42,9 %. Elle pratique une assez grande variété de productions rurales, l'agriculture employant plus des deux tiers des actifs et représentant 40% du PIB national.

Conformément au COSOP 2022-2027 pour le Togo, le FIDA a répondu à la demande du Togo pour la formulation du programme régional d'intégration des marchés agricoles (PRIMA). Il faut préciser que le Togo depuis quelques années a amélioré sa gouvernance financière comme le reconnaissent les institutions financières internationales. Cet environnement reste favorable à la mise en œuvre du programme qui a déjà été approuvée par le FIDA en juillet 2022. La présente mission s'inscrit donc dans le cadre de la mise en œuvre du programme.

3. Genèse du projet

Le FIDA et le gouvernement Togolais se sont accordés pour établir un cadre de réflexion régional dont l'objectif est l'augmentation des échanges commerciaux agricoles entre pays frontaliers dans l'esprit de l'intensification des échanges intra-communautaires au sein de la CEDEAO et dans la progression vers une zone africaine de libre-échange. Le Programme régional d'intégration des marchés agricoles – Togo (PRIMA-Togo) passe à l'échelle et de manière coordonnée les acquis des précédents projets du pays. Le Programme reflète un esprit de transformation durable de l'agriculture familiale tirée par les marchés agricoles et ce, dans un espace sous-régional intégrant le Togo et d'autres pays voisins membres de la CEDEAO (notamment le Bénin) au sein de quatre corridors commerciaux sous régionaux et conformément aux priorités définies avec le Gouvernement dans le but d'accroître durablement les revenus et la diversité alimentaire des ménages ruraux du Pays.

Le coût total du PRIMA-TOGO y compris les imprévus, est estimé à 42,7 millions de dollars US, soit environ 25 milliards de FCFA sur la période de 2022 à 2028.

L'objectif global de PRIMA-Togo est de stimuler le commerce agricole régional pour créer des emplois pour les femmes et les jeunes, augmenter les revenus et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ruraux pauvres.

L'objectif de développement est de soutenir la transformation durable de l'agriculture familiale au Togo en améliorant les performances des pôles commerciaux sous-régionaux et des couloirs de transport transfrontaliers tout en favorisant l'entreprenariat rural pour les jeunes et les femmes, et en intégrant pleinement les petits exploitants dans les marchés nationaux et sous-régionaux.

Le projet est structuré en trois composantes techniques à effets et impacts mesurables au travers des indicateurs du cadre logique : Composante 1 « Intégration des marchés et entreprenariat rural » ; composante 2 « Transformation de l'agriculture familiale adaptée au changement climatique » ; et composante 3 « Dialogue politique et engagement citoyen ». À ces 3 composantes, s'ajoute une quatrième sur la coordination et de gestion fiduciaire.

Les résultats majeurs attendus dans le cadre du PRIMA- Togo sont entre autres :

- 80% des producteurs auront augmenté leurs revenus d'au moins 30% (de la marge nette de leurs activités agricoles) ;
- 200 km de pistes rurales seront réhabilités ;
- Les transactions commerciales de produits agricoles augmentent de 30% ;
- 1 600 ha de terres aménagés dont 800 ha en maîtrise totale et 800 ha en maîtrise partielle ;
- 30% d'augmentation des volumes d'échanges de produits agricoles entre le Bénin et les pays voisins de la CEDEAO ;
- 45 000 ménages ruraux impactés (dont au moins 40% de femmes et au moins 40% de jeunes ciblés) ;
- 10 000 ha de ZAAP mis en valeur ;
- 200 Km de piste rurale réhabilités ;
- 500 initiatives entrepreneuriales promues.

Trois effets sont attendus pour l'atteinte des objectifs :

Effet 1 : Les exploitations agricoles familiales commercialisent mieux leurs surplus de productions agricoles dans la sous-région ;

Effet 2 : Les agriculteurs familiaux, femmes et jeunes inclus, augmentent durablement leurs productions et leurs capacités d'adaptation aux chocs externes, notamment climatiques, par la diversification de leurs productions et de meilleures pratiques nutritionnelles ;

Effet 3 : Un commerce agricole plus performant entre le Togo et ses pays voisins avec une participation active des instances de décision de la CEDEAO et d'autres organismes régionaux et nationaux pilotant les stratégies de commerce agricole à l'échelle transfrontalière.

Groupes cibles

1. L'intervention du PRIMA-Togo prévoit toucher 77 000 producteurs ou productrices membres de 45 000 ménages (soit 240 000 personnes). Le ciblage mettra l'accent sur le genre, environ 40% des personnes touchées seront des femmes, 40% de jeunes. Les personnes en situation de handicap bénéficieront d'une attention particulière par le biais de points d'entrée spécifiques afin de faciliter leur accès à l'entreprenariat et aux services dans les marchés. Les fédérations nationales des associations de

personnes vivant avec un handicap participeront à la mise en œuvre des activités pour assurer l'inclusion de leurs membres parmi les bénéficiaires.

Zones de mise en œuvre du projet

Le projet sera mis en œuvre sur toute l'étendue du territoire mais avec un accent dans les zones Anie, Ketao, Kaboli, Notsé et Gando, au sein des corridors.

4. Informations générales relatives à la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante 2 dudit programme relative à la transformation d'une agriculture familiale adaptée au changement climatique, spécifiquement de la sous-composante 2.1 « Développement d'une agriculture durable et climato-résiliente dans les sous bassins versants », il est prévu d'élaborer de manière participative avec les populations rurales des Plans d'aménagement durable des terroirs villageois composés des bas-fonds et des terres de plateau. Ces processus d'élaboration de plans d'aménagement durable des terroirs villageois permettront aux bénéficiaires et partenaires du Programme d'analyser les problématiques locales de gestion des ressources naturelles (eau, fertilité des sols agricoles, forêts, etc.) et d'identifier les interventions les plus adaptées et prioritaires (aménagement hydro-agricoles, développement de l'agroforesterie, protection et gestion communautaire des forêts, aménagements antiérosifs, meilleure complémentarité de l'agriculture et de l'élevage, etc.).

Pour mener à bien ces processus d'élaboration de plans d'aménagement durable des terroirs villageois, il est nécessaire de s'appuyer sur les expertises locales pour animer le processus de planification de manière participative avec l'implication des technicien(ne)s des services décentralisés (DRAEDR/ICAT) et les organisations de producteurs pour chacune des 5 zones d'intervention. Pour ce faire, il est prévu en 2024 la sélection d'une ONG pour animer l'élaboration des plans d'aménagement durable des terroirs villageois dans les corridors sud (Notsé) et centre sud (Anié).

5. Objectif général de la mission

Il s'agit de procéder à la sélection d'une ONG pour accompagner le PRIMA dans l'élaboration des plans participatifs d'aménagement des terroirs villageois avec l'implication des services techniques et représentant des organisations de producteurs avec l'adhésion des populations des corridors sud et centre sud. Il est également question de former les techniciens de l'ONG sur les modules l'élaboration des plans territoriaux et de fournir un appui-accompagnement par une assistance technique sélectionnée à cet effet par le PRIMA.

6. Objectifs spécifiques de la mission

L'ONG aura comme principale tâche l'animation du processus d'élaboration des plans participatifs d'aménagement des terroirs villageois. Il s'agira pour l'ONG de réaliser les activités suivantes :

- Mobiliser ses techniciens spécialistes en agriculture durable et aménagement des territoires pour la formation sur l'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois ;
- Mobiliser les techniciens (ICAT, CTOP et DRAEDR) et les populations rurales des corridors sud et centre sud lors de l'animation du processus d'élaboration des plans ;
- Animer les processus d'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois ;
- Elaborer 2 à 3 plans d'aménagement par corridor ;
- Produire un rapport final du processus d'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois.

7. Résultats et livrables attendus

Il est attendu de l'ONG 2 à 3 plans territoriaux élaborés par corridor. Chaque plan devra comporter entre autres :

- la cartographie des sites délimitant les sous-bassins versants (grâce au relief et aux lignes de partage des eaux) et présentant les différents types d'occupation des sols des terroirs villageois comme par exemple les zones d'habitation, les voies de communication, les infrastructures sociales et/ou communautaires (points d'eau, écoles, centres de santé, lieux de culte, etc.), les zones cultivées, les zones de défriche et jachère, les plantations fruitières, les zones boisées, les aires de pâturage, les cours d'eau, les sources, les sites du patrimoine culturel (sites ou forêts sacrées), etc.
- Les interventions identifiées par les communautés en matière de solutions liées à la gestion durable des ressources naturelles et bonnes pratiques agricoles à privilégier comme par exemple :
 - L'amélioration des modes de gestion de l'eau agricole ;
 - L'amélioration des capacités de rétention et d'infiltration de l'eau de pluie ;
 - La gestion intégrée de la fertilité des sols ;
 - Le développement de l'agroforesterie ;
 - La protection des zones boisées pour une meilleure valorisation des produits forestiers non ligneux ;
 - La protection du couvert végétal au niveau des têtes de source ;
 - La restauration des forêts galeries et de la végétation le long des cours d'eau ;
 - La création de zones de pâturage communautaire ;
- Les états des lieux des ressources en eau ;
- La situation des différents usagers de l'eau en précisant les différents types d'utilisation et en analysant les relations entre usages et usagers (irrigation, abreuvement, eau de consommation, etc.).

Les livrables attendus de l'ONG sont les plans d'aménagements des terroirs villageois au niveau des corridors Sud et Centre Sud.

8. Périmètre des services

La mission sera réalisée dans les corridors Sud et centre sud du programme et devra adopter les approches suivantes :

- ✓ La méthodologie de l'approche participative.
- ✓ Une approche intégrant le genre de manière transversale.

Pour mener à bien les processus d'élaboration des plans territoriaux d'aménagement des terroirs villageois, les techniciens de l'ONG seront formés et accompagnés par un consultant national sélectionné à cet effet. L'exercice de cartographie participative pourra s'appuyer sur des images aériennes (en utilisant éventuellement des drones), des images satellites (Google Earth), des cartes topographiques où figurent les cours d'eau et des représentations des bassins versants locaux réalisés directement par les communautés.

Le choix de ces méthodologies dans la réalisation de la mission du processus d'élaboration du diagnostic ainsi que leur description seront détaillés dans l'offre technique.

9. Renforcement des capacités et transfert de connaissances

La mission ne comporte pas de volet renforcement de capacité et transfert de connaissances.

10. Rapports et calendrier des résultats attendus

L'ONG est sélectionnée pour conduire l'animation du processus d'élaboration des plans territoriaux des terroirs villageois. Dans ce sens, le chronogramme prévisionnel détaillé est élaboré et présenté comme suit :

Activité principale	Nombre de jour prévu	Observation
Réunion de cadrage de la mission	1	En ligne ou en présentiel
Participation à la formation sur les modules d'élaboration participative des plans territoriaux	8	Sélection des techniciens spécialistes en agriculture durable et aménagement des territoires pour la formation sur l'élaboration des plans d'aménagement des terroirs

		villageois sur les plans théorique et pratique
Animation des séances d'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois	26	13 jours d'animation dans le corridor Sud et 13 jours d'animation dans le corridor centre-Sud.
Elaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois	7	Travail technique d'élaboration du draft qui fera objet de validation
Atelier de validation des plans	1	Présentation des plans à l'atelier de validation en vue de recueillir les observations et recommandations
Intégration des observations et finalisation des plans	2	Dépôt des livrables (Plans d'aménagement des terroirs villageois et autres documents pertinents)
TOTAL	45	

11. Rôles et responsabilités des parties

11.1 Mandat et tâches du consultant

Les tâches assignées à l'ONG dès sa sélection sont :

- préparation de l'atelier de cadrage ;
- élaboration de la note méthodologique de la mission ;
- participation à la formation sur l'élaboration participative des plans d'aménagement des terroirs villageois ;
- mobilisation des techniciens formés et des moyens logistiques pour assurer l'animation du processus d'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois ;
- élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois par corridor ;
- présentation du draft des plans d'aménagement des terroirs villageois ainsi que de tout autre document technique/outil au cours de l'atelier de validation ;
- intégration de toutes les observations émises à la validation des plans ;
- Soumission des plans définitifs d'aménagement en versions physique et électronique.

11.2 Tâches de l'UGP/PRIMA

L'UGP PRIMA-Togo aura les tâches suivantes :

- Disponibilité du contrat de l'ONG ;
- Organisation de la séance de cadrage afin de bien clarifier les attentes du PRIMA-Togo et de l'atelier de restitution de la mission ;
- Facilitation de l'introduction du consultant dans les services, structures et autres acteurs clés ;

- Mobilisation des documents indispensables à la réalisation de la mission au profit de l'ONG ;
- Facilitation des feedbacks sur les divers documents partagés par l'ONG aux différentes parties prenantes ;
- Organisation de l'atelier de restitution et de validation.

12. Qualifications et expérience du consultant

L'ONG sera sélectionnée selon la méthode **de la qualification des consultants (QC) expliquée** dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>. Après l'annonce d'un appel à manifestation d'intérêt, les ONG qui manifesteront leur intérêt seront évaluées. Seule l'ONG qui sera classée au premier rang sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, l'ONG sera invitée à des négociations. Les aspects technique et financier de la proposition peuvent tous deux faire l'objet de ces négociations. Si les négociations avec l'ONG sélectionnée n'aboutissent pas, le MAEDR peut mettre fin aux négociations après obtention d'un avis de non-objection du FIDA et inviter l'ONG qui s'est classée au deuxième rang à soumettre une proposition technique et financière combinée.

L'ONG devra disposer de l'expérience et des compétences suivantes :

A. La nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience : (15 points)

- Être une ONG régulièrement installée sur le territoire togolais. La présence effective de l'ONG dans les Plateaux Est serait simplement considérée comme un atout ;
- Justifier 10 ans d'existence dans la gestion durable des ressources naturelles, aménagement durable des bassins versants, aménagement des terroirs villageois, pratiques agricoles durables ou tout autre domaine équivalent.

B. Les qualifications du candidat dans le domaine des prestations : (25 points)

- Justifier de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine de l'aménagement ou développement des terroirs villageois pratiques agricoles durables ou tout autre domaine équivalent ;

C. Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues : (30 points)

- Avoir réalisé au moins deux (02) missions en lien avec l'élaboration des plans participatifs d'aménagement des terroirs villageois au cours des dix (10) dernières années dont au moins une (01) au Togo ;

D. L'organisation technique et managériale du cabinet : (20 points)

- L'ONG devra justifier d'une bonne organisation technique et managériale.

E. Les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels : (10 points)

L'ONG devra disposer d'un personnel professionnel composé d'au moins cinq (05) agents dont :

- ✓ Un spécialiste en agriculture durable ;
- ✓ Un spécialiste en environnement ;
- ✓ Un spécialiste en gestion des ressources naturelles ;
- ✓ Un spécialiste SIG et télédétection.

NB : Pour toutes les exigences ci-dessus mentionnées, seules les informations et missions prouvées par des attestations seront prises en compte lors de l'évaluation

13. Lieu et délai d'exécution

Cette mission d'expertise sera réalisée dans les corridors Sud et Centre Sud autour des marchés de Notsè et d'Anié.

La mission du processus d'élaboration des plans d'aménagement des terroirs villageois durera 1,5 mois (Juin-Juillet). La phase de formation des techniciens de l'ONG sera tenue en juin et celle de l'animation du processus en juillet 2024.

14. Coordination du projet

L'ONG travaillera sous la responsabilité de l'unité de gestion du PRIMA.

15. Services et équipements à fournir par le client

Le PRIMA TOGO mettra à la disposition du consultant les documents officiels existants en lien avec la mission afin de lui faciliter la réalisation de sa prestation.

16. Services et équipements à fournir par le consultant

Le consultant mobilisera tous les moyens matériels nécessaires à l'exécution de la prestation qui lui est confié.